



CONSULTATION SUR LE RENOUVELLEMENT DE LA POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE LA JEUNESSE

MÉMOIRE PRÉSENTÉ PAR LA JEUNE CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTRÉAL
30 SEPTEMBRE 2015



La Jeune Chambre de commerce de Montréal :
un survol de la plus grande jeune chambre au monde

Avec ses quelque 1600 membres, la Jeune Chambre de commerce de Montréal (JCCM) est la plus grande jeune chambre au monde et a comme mission de « **Développer, représenter et faire rayonner la relève d'affaires** ». Afin d'alimenter nos activités et de maximiser notre impact auprès de la relève, nous misons sur 5 dossiers prioritaires :

- **l'entrepreneuriat et l'économie**
- **l'éducation et la persévérance scolaire**
- **le développement durable et la responsabilité sociale d'entreprise**
- **la place et le leadership des femmes**
- **la rétention du talent**

Les professionnels, entrepreneurs et étudiants âgés de 18 à 40 ans que nous représentons participent à nos 70 activités annuelles dédiées au **réseautage, à la formation et au rayonnement de nos membres et de la relève d'affaires**. Toutes ces activités sont rendues possibles grâce à l'apport financier de nombreux partenaires ainsi qu'à l'implication de plus de 150 bénévoles. De plus, la JCCM est composée d'un Conseil d'administration, d'une direction générale comptant six employés et d'une brochette de personnalités chevronnées qui agissent comme parrains et marraines au sein de notre organisation. Parmi ses grands partenaires, la JCCM compte sur **Bell, BMO et Gaz Métro**.

SOMMAIRE EXÉCUTIF DES RECOMMANDATIONS DE LA JCCM AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC :

Dans ses quatre axes :

- De miser sur l'efficacité, les forces et les réseaux des jeunes chambres de commerce, notamment la JCCM qui est la plus grande jeune chambre au monde.

AXE 2 - Un milieu favorable à la persévérance et à la réussite scolaires

- D'assurer une augmentation de la place faite à l'entrepreneuriat dans les écoles du Québec et, plus particulièrement, dans les milieux défavorisés ;
- De contribuer au développement d'un programme de mentorat entre les jeunes susceptibles de décrocher et les jeunes gens d'affaires à l'échelle du Québec en misant sur des relations de 1 pour 1 en complément à des activités de conférences-témoignages.

AXE 3 - Des jeunes prêts pour le travail, une économie prête pour les accueillir

- De miser sur des modèles efficaces afin d'assurer un accès à des stages et des opportunités de premier emploi de qualité qui outillent la relève de façon continue ;
- De miser sur des initiatives qui offrent un soutien initial dans la phase de création-idéation-démarrage qui s'adapte et évolue au rythme des besoins des jeunes entrepreneurs ;
- La JCCM soutient l'organisme OSEntreprendre dans sa proposition de rajouter un 5^e axe dédié à l'entrepreneuriat.
- D'adopter une définition de l'entrepreneuriat représentative de la diversité des secteurs et sphères d'activités dans lesquels sont initiés des projets d'entreprendre au Québec. Cela inclut l'entrepreneuriat social, un champ d'expertise actuellement absent du document de consultation.

AXE 4 : Une citoyenneté active et plurielle

- De s'inspirer d'initiatives qui permettent à des centaines de jeunes de faire du bénévolat de compétence, ce qui les forme, leur permet de développer un réseau et de contribuer à l'avancement de leur communauté ;
- De miser sur les réseaux existants qui constituent une avenue porteuse pour assurer le maintien d'un dialogue productif, ouvert et « gagnant-gagnant » entre les générations ;
- De miser sur l'expertise développée par des acteurs comme la JCCM, qui offre non seulement un programme reconnu de formation pour les futurs administrateurs, mais également différentes tribunes afin de faire rayonner et de faire connaître la relève ;
- De miser sur les réseaux des jeunes chambres qui, de par leur implication et renommée, sont une référence en matière de leadership et d'entrepreneuriat, comme le démontre la JCCM par l'entremise de ses services et événements.

LES RECOMMANDATIONS DE LA JCCM

Forte de son réseau, de son membership, de son rayonnement et de sa place à Montréal, au Québec et à l'international, la JCCM recommande au gouvernement, dans le cadre du renouvellement de sa politique jeunesse :

Dans ses quatre axes :

- **De miser sur l'efficacité, les forces et les réseaux des jeunes chambres de commerce, notamment la JCCM qui est la plus grande jeune chambre au monde.**

Plus particulièrement :

AXE 2 - Un milieu favorable à la persévérance et à la réussite scolaires

La Jeune Chambre de commerce de Montréal propose :

- **D'assurer une augmentation de la place faite à l'entrepreneuriat dans les écoles du Québec et, plus particulièrement, dans les milieux défavorisés.**

Des études confirment l'existence d'un lien entre le niveau de motivation des élèves et la présence de projets entrepreneuriaux en milieu scolaire. Le Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire de l'Université Laval (2010) conclut notamment que les projets entrepreneuriaux semblent avoir un effet positif sur la réussite personnelle et scolaire des élèves au Québec.

Si des projets entrepreneuriaux ne donnent pas naissance à des entrepreneurs, ils suscitent, entre autres : *confiance en soi, motivation d'aller à l'école, investissement personnel dans un projet.*

L'entrepreneuriat doit, selon la JCCM, permettre à des jeunes d'entrevoir leur avenir professionnel sous différents angles.

En tant que regroupement de jeunes gens d'affaires, la JCCM propose également :

- **De contribuer au développement d'un programme de mentorat entre les jeunes susceptibles de décrocher et les jeunes gens d'affaires à l'échelle du Québec en misant sur des relations de 1 pour 1 en complément à des activités de conférences-témoignages.**

En cela, le gouvernement du Québec peut jouer un rôle de premier plan en valorisant des liens entre l'école et la communauté d'affaires; liens qui doivent s'appuyer sur un objectif partagé qu'est celui de la réussite scolaire. Nous croyons qu'il y a dans la figure de mentor un modèle particulièrement intéressant pour inspirer les jeunes décrocheurs. En effet, une telle figure incarne à la fois deux valeurs : celle du dépassement de soi, de par ses activités, et celle du don de soi, par son statut de mentor.

Le gouvernement actuel affiche une volonté de rapprocher l'école de la communauté; un objectif que supporte la JCCM. À cet égard, il importe de mentionner que pour la JCCM, la définition de la communauté, dans le contexte de l'éducation, se doit inclure l'ensemble des acteurs socioéconomiques parmi lesquels sont inclus les regroupements de jeunes gens d'affaires.

Le gouvernement du Québec, désireux de conserver le lien entre les générations ouvert, est à la recherche de pistes pour s'assurer de la participation citoyenne et sociale des jeunes (axe 4). Nous croyons que le mentorat continu entre de jeunes étudiants/élèves qui deviendront, pour certains d'entre eux, d'éventuels jeunes gens d'affaires qui remplaceront nos membres actuels peut contribuer à maintenir le dialogue ouvert entre les générations. L'idée de créer une chaîne d'échange continu où nos membres actuels, devenus des gens d'affaires expérimentés, continueront à s'impliquer auprès de jeunes étudiants et gens d'affaires nous apparaît porteuse pour soutenir un tel objectif. En effet, le mentorat, envisagé sous l'angle d'un tel échange, est une assise solide pour le développement d'une jeunesse capable de se réaliser à la fois individuellement tout en redonnant au collectif.

En ce sens, la JCCM croit que le gouvernement du Québec peut être un partenaire de premier plan des regroupements de jeunes gens d'affaires dans la mise en œuvre d'un cadre de référence pour l'organisation d'activités parascolaires autour de l'idée de mentorat entre élèves en difficultés et entrepreneurs.

AXE 3 - Des jeunes prêts pour le travail, une économie prête pour les accueillir

Nous croyons que l'une des meilleures façons de favoriser l'employabilité chez les jeunes est de leur donner accès à des stages et des opportunités professionnelles de qualité. Avec ses quelque 200 bénévoles, la JCCM se fait un devoir d'offrir des possibilités de développement de compétences à ses membres qui choisissent de s'impliquer bénévolement. En 2015, la JCCM a également opéré une refonte de sa structure de gouvernance pour s'assurer que la manière par laquelle elle développe les mandats confiés à ses bénévoles se rapproche le plus possible de la réalité du monde du travail. Si des opportunités d'apprentissage peuvent découler de cette participation bénévole à la mise sur pied d'activités de sa programmation, la JCCM souhaite d'abord et avant tout une transition et intégration vers le monde du travail qui se fasse dans le contexte d'un emploi réel.

De plus, la JCCM mise sur les occasions de réseautage afin que la relève soit en contact constant avec des potentiels employeurs, professionnels chevronnés et un réseau de parrains et de marraines d'envergure afin de l'accompagner dans son cheminement professionnel. En ce sens, la JCCM croit que le gouvernement du Québec peut :

- **Miser sur des modèles efficaces comme celui de la JCCM afin d'assurer un accès à des stages et des opportunités de premier emploi de qualité qui outillent la relève de façon continue.**

Il faut éviter au plus possible que l'intégration d'un stagiaire à une organisation soit envisagée comme un processus d'impartition des tâches moins stimulantes à une ressource « junior », mais plutôt comme un contexte d'apprentissage qui soit mutuellement bénéfique. Les jeunes disposent de connaissances, de compétences et d'un regard sur l'avenir qui peut très certainement contribuer à l'éclosion de nouvelles idées, processus, etc. Accueillir un stagiaire doit devenir une chance de développer de nouvelles capacités et ressources pour les organisations québécoises. En ce sens, la JCCM souhaite que la stratégie jeunesse du gouvernement se penche sur cet enjeu de la question de l'importance d'une expérience positive de stage dans l'intégration des jeunes au marché du travail.

En tant que regroupement de jeunes gens d'affaires, **la JCCM peut partager ses meilleures pratiques et collaborer** avec les acteurs gouvernementaux pour démontrer toutes les retombées positives que la possibilité pour un stagiaire de se réaliser et de contribuer peut apporter aux parties concernées ainsi qu'à l'économie du Québec.

Parlons maintenant d'entrepreneuriat :

- **D'emblée, la JCCM soutient l'organisme OSEntreprendre dans sa proposition de rajouter un 5^e axe dédié à l'entrepreneuriat.**

Les derniers résultats de l'Indice entrepreneurial québécois montrent une hausse des intentions d'entreprendre au Québec, particulièrement chez les 18-34 ans. Quand ces intentions deviennent une action, ces nouveaux entrepreneurs assurent bien plus que leur propre subsistance. Ils sont à la base de la création de nouveaux emplois, notamment pour les futurs diplômés. Ces entrepreneurs sont désireux d'inscrire leur intention d'entreprendre dans différentes industries et secteurs. À ce sujet, la JCCM recommande au gouvernement de :

- **D'adopter une définition de l'entrepreneuriat représentative de la diversité des secteurs et sphères d'activités dans lesquels sont initiés des projets d'entreprendre au Québec. Cela inclut l'entrepreneuriat social, un champ d'expertise actuellement absent du document de consultation.**

Sur un ton plus pratique maintenant, la JCCM, forte de son expérience en soutien aux entrepreneurs, via sa formation RJE (Réseau des jeunes entrepreneurs), propose de :

- **Miser sur des initiatives qui offrent un soutien initial dans la phase de création-idéation-démarrage qui s'adapte et évolue au rythme de ses besoins pour les jeunes entrepreneurs.**

Dans la même optique que celle évoquée plus haut, la JCCM avance que des incitatifs à l'accueil de futurs diplômés au sein des entreprises en démarrage peuvent et doivent être évalués sérieusement. En plus d'offrir des défis particuliers, la possibilité d'intervenir dans une entreprise au moment de la phase de création pourrait assurer une loyauté plus grande des jeunes stagiaires vis-à-vis de l'entreprise à laquelle ils contribuent à la création. Qu'ils choisissent ou non de poursuivre leur implication au sein de la jeune entreprise, ces étudiants pourront tirer de cette expérience en milieu entrepreneurial, des habiletés et capacités nécessaires et valorisées par les organisations de toutes tailles : agilité, habiletés pour la résolution de problèmes, etc.

Mettre en œuvre une telle initiative sera exigeant. Les entrepreneurs sont très souvent pressés par leurs obligations du quotidien, eux qui assument souvent seuls ou avec une très petite équipe l'ensemble des responsabilités de l'entreprise qu'ils sont à créer. Nous croyons que la remise d'une compensation financière à une entreprise qui accueille des stagiaires étudiants est à explorer. Un mécanisme d'accompagnement ponctuel pour le recrutement devra également être mis en place afin d'assurer que l'étudiant envoyé dans la *startup* en démarrage dispose d'une base de connaissances et de compétences ainsi que d'une compréhension des exigences du contexte de démarrage.

Pour stimuler l'adhésion de créateurs d'entreprise à une telle idée, une reconnaissance de l'effort supplémentaire que feraient des entrepreneurs - déjà sous pression dans le contexte d'une création d'entreprises - pour accueillir des étudiants doit exister. Des bourses pour les entreprises qui participent à un tel projet sont un incitatif à considérer.

Chose certaine, l'accès à de tels programmes devra être facile. Des exigences bureaucratiques trop élevées, qui constitueraient une barrière à l'entrée, devront être réduites au minimum pour inciter ces derniers à accueillir de jeunes entrepreneurs.

AXE 4 : Une citoyenneté active et plurielle

Le modèle de la JCCM démontre à quel point l'engagement bénévole peut être porteur pour encourager, à terme, la participation des jeunes dans les communautés et les institutions de la société québécoise. Pour sa programmation 2014-2015 uniquement, la JCCM a déployé un calendrier de plus de 95 activités, réalisées par une équipe de près de 200 bénévoles. Sans ces forces vives, il serait impossible pour une organisation constituée en tant qu'OBNL d'offrir un éventail aussi large d'activités.

Parmi ces bénévoles, la JCCM compte plusieurs étudiants et jeunes professionnels qui viennent, certes, y gagner une première expérience de travail, mais également une expérience d'implication bénévole.

Le parcours de plusieurs de nos anciens présidents et présidentes démontre bien en quoi la possibilité de s'impliquer au sein d'un regroupement tel que la JCCM permet de développer un sens de l'implication civique et politique. Dominique Anglade, PDG de Montréal International, a annoncé le lundi 28 septembre son retour en politique active. Jan-Fryderyk Pleszczyński est aujourd'hui président du Conseil des arts de Montréal. Alexandra Corbeil, est, quant à elle, vice-présidente Gouvernance de la Brigade Arts Affaires de Montréal. Ce ne sont là que trois quelques exemples qui démontrent à quel point le bénévolat permet le développement de valeurs qui prônent le collectif.

La JCCM recommande donc au gouvernement de :

- **S'inspirer d'initiatives qui permettent à des centaines des jeunes de faire du bénévolat de compétence, ce qui les forme, leur permet de développer un réseau et de contribuer à l'avancement de leur communauté.**

La JCCM est, bien évidemment, prête à partager ses meilleures pratiques.

En ce qui a trait aux meilleurs moyens d'encourager un dialogue ouvert et productif entre les générations, la JCCM croit que c'est dans le maillage productif entre les différents groupes d'âge que réside une partie de la solution. À cet effet, la JCCM mobilise chaque année des centaines de professionnels chevronnés désireux de partager leur savoir-faire avec des jeunes professionnels et entrepreneurs. Nous proposons donc au gouvernement de :

- **Miser sur les réseaux existants qui constituent une avenue porteuse pour assurer le maintien d'un dialogue productif, ouvert et « gagnant-gagnant » entre les générations.**

Le mentorat est d'ailleurs une pratique bien implantée à la JCCM et qui est fort appréciée de ses membres. Il permet le dévoilement de connaissances et l'acquisition de compétences tacites ; des éléments mis au jour grâce au cadre plus personnel dans lequel se déroulent les échanges entre mentors et mentorés. Une telle pratique permet également le développement d'une relation plus authentique et d'égal à égal, où tant le mentor que le mentoré acceptent de partager leurs bons et moins bons coups. Additionnées les unes aux autres, ces relations sont à la base d'une toile composée, d'un côté, de jeunes sensibilisés à l'importance des enseignements issus de l'expérience (au sens de la durée) et de l'autre, de mentors aptes à témoigner du potentiel de jeunes professionnels et des compétences qu'ils possèdent.

Une autre avenue à privilégier pour améliorer le dialogue entre les générations est, selon la JCCM, de donner accès à des jeunes aux lieux décisionnels que sont les conseils d'administration de sociétés d'état, d'organismes à but non lucratif et de sociétés privées.

La JCCM propose au gouvernement de :

- **miser sur l'expertise développée par des acteurs comme la JCCM, qui offre non seulement un programme reconnu de formation pour les futurs administrateurs ainsi que différentes tribunes afin de faire rayonner et de faire connaître la relève.**

Cette possibilité est également un moyen d'importance pour contribuer à favoriser l'exercice d'une citoyenneté active par les jeunes gens d'affaires. Il est à souligner que cette ferme conviction en la volonté des membres de la JCCM de participer à la gouvernance des organisations québécoises prend d'abord racine à même les demandes de ces derniers qui se sont dotés du programme **RÉSEAU DES JEUNES ADMINISTRATEURS (RJA)**. L'objectif d'un tel programme est clair : former la relève d'affaires à l'administration de sociétés. Chaque année, la JCCM certifie des dizaines de jeunes et atteste de leur compréhension des rôles et responsabilités liées à la gouvernance de sociétés.

À ce chapitre, la JCCM souhaite que le gouvernement se fasse le défenseur d'une plus grande représentation des jeunes sur les conseils d'administration. C'est au contact de ce genre d'expérience d'implication avec des professionnels de toutes les générations que tous seront à même de développer une appréciation de la contribution que des citoyens qui sont à différentes étapes de leur vie peuvent apporter.

La relève d'affaires a fait le travail de s'auto-organiser pour disposer de la connaissance nécessaire à l'exercice de fonctions utiles à la société. Il convient maintenant de lui ouvrir les portes.

De plus, il faut souligner que la JCCM fait rayonner la relève d'affaires afin de la faire connaître auprès des décideurs. Ce type de rayonnement permet aux jeunes de prendre leur place et d'être reconnus pour leurs compétences et motivations de s'impliquer.

Afin de mieux soutenir les jeunes qui ont des idées entrepreneuriales ou sociales, la JCCM, qui offre diverses formations en leadership (Réseau des jeunes leaders - RJL) et en entrepreneuriat (Réseau des jeunes entrepreneurs - RJE), recommande au gouvernement de :

- **miser sur les réseaux des jeunes chambres qui, de par leur implication et renom, sont une référence en matière de leadership et d'entrepreneuriat, comme le démontre la JCCM par l'entremise de ses services et événements.**

CONCLUSION

Nous avons exposé dans ce mémoire les moyens mis en place par la JCCM et ses membres pour se donner l'expertise, l'expérience et les compétences nécessaires à une contribution à forte valeur dans la communauté ; que celle-ci soit professionnelle ou civique.

Nos propositions sont toutes alignées sur une même idée : **offrir aux jeunes des opportunités de développement professionnel qui sortent d'une logique paternaliste expert-initié pour favoriser une relation basée sur la collaboration.**

En valorisant un contrat nouveau, basé sur une valeur de collaboration entre jeunes et moins jeunes, nous serons à même de tirer profit de la participation de chacun à des projets porteurs de sens pour eux et pour la collectivité. C'est d'abord à ce chapitre que doit se consacrer la politique jeunesse.

Avant de conclure, **la JCCM réaffirme son désir et sa capacité à contribuer à l'atteinte des objectifs** qu'une nouvelle politique jeunesse mettra de l'avant. Dans un environnement en constant changement et ce, à tout point de vue - social, économique, politique, environnemental - il est impératif de mettre en place des mécanismes de validation qui permettront de s'assurer que la stratégie jeunesse, bien que pensée sur un horizon de 15 ans, demeure toujours en adéquation la plus étroite possible avec les besoins et enjeux de la population de jeunes qu'elle cherche à représenter. Des consultations fréquentes avec les groupes jeunesse pour évaluer l'atteinte ou non des objectifs doivent figurer au plan d'action de cette stratégie à venir. À cet effet, la mise en place (à la suite du sommet JE VOIS MTL) du Bureau de suivi JE FAIS MTL, auquel la JCCM contribue énormément, peut constituer une inspiration intéressante.

Nous terminons en réitérant le fait que le gouvernement devrait **miser sur l'efficacité, les forces et les réseaux des jeunes chambres de commerce, notamment la JCCM qui est la plus grande jeune chambre au monde et qui a développé des programmes, des services et des événements reconnus.**